

LMC - 25/01/12

INSERTION

Des clauses sociales

En septembre dernier, la Ville de Sablé et la communauté de communes ont signé une convention avec la Maison de l'emploi, s'engageant ainsi à inclure des clauses sociales dans les marchés publics.

Cette convention porte ses fruits depuis quelques jours, puisqu'une personne bénéficiaire du RSA (revenu de solidarité active) va bénéficier de cette clause dans le cadre du chantier du Pôle d'échanges multimodal.

« C'est le premier marché dans lequel sont insérées des clauses sociales, cela concerne deux lots techniques : la voirie et les espaces verts. On peut attribuer ces tâches à des personnes en réinsertion, la première est arrivée, elle est actuellement en stage, si tout va bien, elle fera un contrat de professionnalisation pour devenir maçon VRD », a fait savoir Jean-François Lethielleux, chargé de projet à la Maison de l'emploi.

Déjà courante au Mans, cette pratique se met en place à Sablé : *« C'est très positif, car cela oblige l'entreprise à avoir un regard sur des candidatures qu'elle ne regarderait pas. »*